

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

APPRENTISSAGE

« dgepService », un accompagnement de l'État pour les entreprises

Développer l'information sur l'apprentissage, susciter l'intérêt pour la formation professionnelle, consolider les places existantes et prévenir le risque de ruptures de contrats figurent parmi les objectifs de « dgepService ». Cette action conduite par le DFJC est soutenue financièrement par la Confédération. Les entreprises qui souhaitent un contact peuvent appeler le numéro de téléphone gratuit 0800 634 260 ou écrire à dgepService@vd.ch.

« dgepService » vise notamment à informer sur l'apprentissage et à accompagner les entreprises nouvellement formatrices. Il est également prévu de rencontrer les entreprises ayant renoncé à former des apprentis, ainsi que celles qui ne forment pas ; par exemple certaines entreprises dites étrangères. Quatre collaborateurs, engagés dans le cadre de « dgepService », assureront ces tâches en coordonnant leurs actions avec les partenaires traditionnels de l'apprentissage.

Pour ce travail d'information et d'accompagnement des entreprises, le DFJC privilégie des critères qualitatifs plutôt que quantitatifs. Il s'agit notamment de déployer les ressources de « dgepService » afin de maintenir les places d'apprentissage existantes et d'encourager l'ouverture de nouvelles places. L'accent sera également mis sur l'information aux entreprises dites étrangères qui forment peu, souvent par méconnaissance du fonctionnement et de la qualité de l'apprentissage en Suisse.

Un numéro de téléphone gratuit, 0800 634 260, une adresse email, dgepService@vd.ch: les entreprises pourront appeler les collaborateurs de « dgepService » ou leur écrire pour obtenir des informations ou un rendez-vous sur place. Des courriers seront également envoyés, notamment aux entreprises nouvellement formatrices pour les informer de ce nouveau service.

La majorité des jeunes de ce canton se forme par l'apprentissage ; c'est dire toute l'importance que le DFJC accorde à cette formation, étroitement liée à l'engagement des entreprises pour l'apprentissage dual. Depuis 2007, le DFJC s'investit dans des

actions de promotion de l'apprentissage ; « dgepService » s'inscrit dans la continuité des actions précédentes. Cette nouvelle ressource souligne le soutien de l'Etat aux entreprises formatrices, élément essentiel de sa volonté politique visant à permettre aux jeunes qui le souhaitent d'entrer dans la vie active par une formation professionnelle certifiante.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 février 2013

DFJC, Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, 021 316 30 65 - Séverin Bez, directeur général de l'enseignement postobligatoire, 021 316 63 06

[dgepService_presentation_14 02 13](#)